

PROGRAMME DE FORMATION – *présentielle*

LES FONDAMENTAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Objectifs de la formation

- ✓ **Connaître l'essentiel de la commande publique**
- ✓ **Comprendre les différentes procédures en matière d'achat public**
- ✓ **Intégrer les règles générales de passation d'un marché public**
- ✓ **Comprendre les litiges et les contentieux des marchés publics**

Public visé et prérequis

*Tout Elu de collectivité territoriale.
Absence de prérequis. Tous publics.*

Contenu de la formation

Introduction

- L'essentiel de la commande publique
 - Les normes qui régissent l'achat public
 - La notion d'achat public et ses grands principes
 - La notion de transparence des marchés publics
- Identifier les différents intervenants dans le cadre d'un marché public
 - L'acheteur, le payeur
 - Le titulaire du marché public
 - Les co-traitants et les sous-traitants
- Maîtriser la forme des marchés publics
 - L'objet du marché public ?
 - La durée du marché ?
 - Le prix du marché et son évolution ?
 - Quelle sont les documents constitutifs du marché public ?
 - Qu'est-ce que le cahier des charges ?
 - Les éléments obligatoires dans un marché public ?
 - La procédure d'appels d'offres

Les différentes procédures en matière d'achat public

- Les marchés sans publicité, ni mise en concurrence
- La procédure selon la procédure adaptée ou non formalisée
- La procédure formalisée

- Les marchés de conception-réalisation
- La procédure de concours
- Les marchés de maîtrise d'œuvre
- Les procédures des appels d'offres, des marchés négociés et des autres procédures

Les règles générales de passation d'un marché public

- Les mesures de publicité et les mesures de publicité complémentaire
- Le calcul des seuils et l'articulation entre les seuils / les procédures / les mesures de publicité
- L'examen des candidatures / des offres
- Les offres anormalement basses
- Les délais d'exécution des marchés publics

Les litiges et les contentieux des marchés publics

- Le contrôle des marchés publics
- Les contentieux relatifs à la passation des marchés publics
 - Le référé précontractuel
 - Le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables
 - L'action en responsabilité extra-contractuelle
 - Le recours contre le contrat lui-même
- La fin du marché public et les litiges résultants de son exécution : Le règlement amiable et le contentieux de l'exécution

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée : 2 jours soit 14h

Dates : nous consulter

Horaires : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h

Lieu : à déterminer

Groupe : 3 à 10 stagiaires

Evaluation/sanction de la formation

Evaluation à chaud des acquis de la formation

Evaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires

Attestation de fin de formation

Moyens & méthodes pédagogiques

La formation sera interactive et pratique avec des études de cas

L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.

Classeur ou chemise pédagogique avec supports remis au stagiaire

Qualité du ou des intervenants

Pascal Bouxom Formateur Consultant auprès des collectivités territoriales, droit des affaires locales